

L'école ne doit pas déraciner l'enfant

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **53 (1924)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉCOLE NE DOIT PAS DÉRACINER L'ENFANT

Lorsque, bien plus tard, l'école vaudoise sera jugée avec le recul qu'il faut, selon ses fruits, on découvrira que ce fut un de ses plus beaux mérites que de n'avoir pas arraché les enfants à la terre. Car, dans le dépeuplement des campagnes, le maître d'école exerce, en bien ou en mal, l'influence décisive. Les nôtres, vieux ou jeunes, auront su concilier l'instruction générale de l'enfant avec le respect du métier paternel. Ce n'est pas toujours aussi facile que vous ne croiriez. Il n'y a pas bien longtemps, le chef d'une des plus importantes dentelleries de France constatait que, dans sa région normande, l'école publique avait tué l'industrie dentellière. Comment ? Tout simplement parce que l'école publique avait raflé toutes les fillettes pour en faire des dactylos et des employées. Fi de la dentelle maternelle ! Ailleurs on a vu tous les enfants munis du certificat primaire quitter le travail de la terre et s'en aller à la ville, trouver des emplois de bureaux. Cette politique scolaire, c'est la mort du pays, puisqu'elle raye de la nation, et d'un seul coup, les laboureurs, les maçons et les tisserands. Avec un peuple de bacheliers, vous n'irez pas loin.

En France comme au pays vaudois, l'élite des maîtres primaires l'a compris. Tout à côté de ce village de France où les enfants ne rêvaient plus que dactylographie et emplois de bureaux, le maître, plus avisé, obtenait des résultats égaux, aux examens. Mais ses élèves restent au village et continuent la profession agricole de leurs parents. C'est que l'instituteur ne craint pas de chausser les sabots. Il cultive son jardin, son champ. Il élève des lapins et des poules. Il a une vache. Il associe les élèves à ses travaux, à ses recherches. Il leur fait aimer le travail de la terre. Il leur enseigne les meilleures méthodes de culture et d'élevage. Eux, le voyant, ne rougissent point de demeurer ruraux.

(*Gazette de Lausanne.*)

PIERRE DESLANDES.



CHRONIQUE SCOLAIRE

Brevets de capacité pour l'enseignement primaire. — A la suite de la dernière session d'examens, la Commission cantonale des études, dans sa séance du 28 juillet, a décerné les brevets suivants :

Avec la mention « Très bien » : A MM. Fernand Mauron, de Sales (Sarine) ; Gaston Parmentier, de Pont (Veveyse) ; à M^{lles} Marie-Madeleine Blanc, de Corbières ; Alberte Chappex, de Monthey (Valais) ; Marie Dessonnaz, de Villarepos ; Jeanne Mauron, de Praroman ; Marthe Menoud, de Montévraz ; Josy Winckler, de Fribourg.

Avec la mention « Bien » : A MM. Marcel Pasquier, de Maules ; Paul Schaller, de Rebeuvelier (Jura bernois) ; Marc Crettenand, de Leytron (Valais) ; Samuel Derron, de Praz (Vuilly) ; Marcel Fassnacht, de Montilier ; André Jacot, du Locle (Neuchâtel) ; Ernest Guillod, de Vuilly-le-Bas ; à M^{lles} Cécile Maillard, de La Rougève ; Agnès Oberson, d'Estévenens.